

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DU 8 Dénomination place Théodore Chassériau (8e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Théodore Chassériau " à une emprise située à proximité de l'église Saint-Philippe du Roule, dans le 8e arrondissement ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 23 février 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

La dénomination "place Théodore Chassériau" est attribuée à l'emprise, domaine public de la Ville de Paris, située à l'intersection de l'avenue Myron Herrick et de la rue de Courcelles, à Paris (8e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO